

Accueil • Descriptifs • Bassins de la rivière du Mât – 22 Juin 2024

DESCRIPTIONS / LES RANDOS

Bassins de la rivière du Mât – 22 Juin 2024

✎ MODIFIER



par JBASIZA | Publié 6 Juin 2024

Imprimer la page...

ATTENTION : VEUILLEZ MODIFIER DANS VOTRE AGENDA, QUE **LA RANDONNÉE « GRAND COUDE » DU 21 ET 22/09/2024**, INSCRITE DANS LE PROGRAMME **EST DÉPLACÉE AU 10 ET 11/08/2024** POUR INDISPONIBILITE DU BUREAU ET DU GITE MALMANI. Le descriptif vous sera communiqué en temps voulu.

Descriptif du 22 juin 2024 : la boucle des Bassins de la Mer et des Aigrettes par les Berges de la rivière du Mât

Niveau de la randonnée :

- Facile.

Quelques indications sur le parcours de la journée :

Cette randonnée de niveau facile débute sur l'aire de pique nique de la rivière du Mât.

Nous suivrons les berges de la rivière du Mât à Saint André, longerons un ancien canal...

Quelques montées successives mais de courtes durées jalonnent notre parcours jusqu'aux bassins. Arrivés à un croisement sous un manguier nous bifurquerons vers la droite ou nous arrivons vers la cascade du bassin la mer et son bassin sombre.

Nous prendrons le sentier à droite puis à gauche, pour arriver au Bassin des Aigrettes. Ce nouveau bassin, aussi grand que le précédent, est alimenté par une cascade. Nous reviendrons sur la piste de Bellevue très bien entretenue. Comme dans le bas il monte et redescend souvent au gré du relief ou des champs, cultures ou vergers de Bellevue. Il s'arrête d'un seul coup en bordure de rempart pour obliquer à angle droit et traverser le champ de canne pour rejoindre la route étroite de Bellevue. Nous suivrons cette route par la gauche, passeront quelques habitations et prendrons le premier croisement sur la gauche. Une piste monte en pente raide et une autre herbeue part sur la droite. C'est celle de droite qu'il faut emprunter pour retrouver très vite le sentier qui passe également par quelques dents de scie pour enfin plonger vers la Rivière du Mât (village et rivière) qu'on domine. Nous rejoignons enfin le sentier pris à l'aller pour retrouver en deux minutes le parking.

ATTENTION : Beaucoup de sentiers sont toujours fermés actuellement. Après le bassin des Aigrettes si le sentier qui monte vers la cascade le Chien est ouvert, nous le prendrons.

Le matériel individuel

- Baskets ou chaussures randonnées OBLIGATOIRES
- De l'eau
- Repas du midi
- K-Way ou imperméable
- Grignolage (chocolat, fruits secs ...)
- Une casquette ou chapeau + crème solaire
- Maillot de bain

Sans oublier les indispensables :

- Couverture de survie
- Lampe frontale + piles
- Sifflet

Rendez-vous :

Rendez vous le **samedi 22 juin à 6 h** devant Burger King de Saint Gilles, puis le Burger King du Port à 6 h 30 et la médiathèque de la Trinité à 6 h 45 pour direction St André.

Tarif et paiement :

- **22 €** pour les adhérents
- **27 €** pour les non-adhérents

Paiement par virement (cliquez [ici](#) pour imprimer le RIB de Tipas)

Merci pour la trésorière :

- De faire **un seul règlement par sortie**, pas de regroupement des règlements.
- De préciser **à quoi correspondent vos règlements** systématiquement, en cas d'impossibilité de votre banque, merci d'envoyer un **SMS** à la trésorière (**Daisy**) au **0692 67 36 69**.

Licence :

- Pensez à renouveler votre licence (28 €) et votre adhésion (25 €) adhésion soit un total de **53 €**.
- Merci de faire un règlement pour la rando et un autre pour l'adhésion et licence.

Renseignements et inscription

Pour tous renseignements sur la randonnée veuillez appeler **Jean Marie au 0692 71 25 11**.